



Appel à projets artistiques, culturels et/ou patrimoniaux Saison 2010 Parc du Haut-Fourneau U4

Le cadre

Dans le cadre de la préparation de la saison 2010 du Parc du Haut-Fourneau U4, la Communauté d'agglomération du Val de Fensch lance un appel à projet. Celui-ci a pour objectif de s'associer des projets culturels, patrimoniaux et/ou artistiques pouvant intégrer la programmation 2010 et les objectifs développés sur le site depuis sa réouverture en 2007.

Le Parc du haut-fourneau U4

Symbole fort du patrimoine industriel de la vallée de la Fensch, l'U4 est le dernier des six hauts-fourneaux de l'usine d'Uckange ; il est aujourd'hui l'un des rares témoignages de la sidérurgie du XX^e siècle conservé en France.

En 1890, les frères Stumm, qui possèdent déjà des usines en Sarre, fondent l'usine à fonte d'Uckange avec 4 hauts-fourneaux et en ajoutent 2 en 1904. Témoin du formidable essor économique de toute la région dans les années 1960-1980, ce « monstre de fer » s'est éteint en 1991, après un siècle d'activités, d'histoire industrielle, humaine et sociale.

Inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques en 1995, puis en 2001, suite à une annulation de la première procédure, le site du haut-fourneau U4 et ses annexes sont acquis par la Communauté d'agglomération du Val de Fensch en juin 2005. Après d'importants travaux de désamiantage et de mise en sécurité, le site ouvre au public en octobre 2007.

Entouré du Jardin des Traces, parc paysager aménagé sur le site de l'ancienne usine d'agglomération, le haut-fourneau U4 d'Uckange a été mis en lumière de manière pérenne en 2007, par l'artiste Claude Lévêque. Cette œuvre d'art baptisée « Tous les soleils » est visible tous les soirs de l'année. Les passerelles du cheminement permettent aux visiteurs de découvrir de jour le fonctionnement de l'usine et l'histoire des hommes et des femmes qui y ont travaillé. De nuit, ils peuvent admirer l'œuvre d'art. Par le rougeoiement, évoquant la vie du haut-fourneau, Claude Lévêque rend ici hommage à l'activité sidérurgique et à la mémoire ouvrière.

Le projet artistique, culturel et patrimonial du site

L'ouverture au public du Parc du Haut-Fourneau U4 a permis d'entamer une réappropriation durable du site par la population locale mais aussi par un public plus lointain curieux du site et de son développement.

La Communauté d'agglomération du Val de Fensch, en portant un projet d'animation pérenne pour le site, s'inscrit comme acteur dynamique d'un développement culturel, intercommunal, mais également départemental, régional et transfrontalier.

A travers son action patrimoniale, culturelle et artistique, le Parc du Haut-Fourneau, et à travers lui, la Communauté d'agglomération du Val de Fensch, seront reconnus comme lieux-référence, comme partenaires identifiés et respectés et comme acteurs

complémentaires d'une politique culturelle déjà riche et portée par les communes de la Vallée.

Ce rayonnement culturel et artistique bénéficiera ainsi à l'ensemble du territoire et de sa population.

En outre, le Parc est au cœur d'un développement dynamique d'un territoire en accueillant des activités génératrices de circulation et d'échanges entre les publics, les artistes, la population. Par exemple, un lieu de type guinguette pourrait être associée au projet du site.

Le Parc se transforme ainsi en un lieu réinvesti, un lieu de loisirs et de détente pour chacun, adultes et familles, où se développent actions culturelles, lien social et rendez-vous populaires.

Le Parc redevient ainsi un lieu de vie, en perpétuelle animation, sur le territoire de la Ville d'Uckange, associé aux projets intercommunaux en bord de Moselle et sur le Jardin des Traces en développement.

La saison d'ouverture

Depuis l'ouverture en octobre 2007 et l'installation de « Tous Les Soleils », le Parc du Haut-Fourneau U4 est devenu, annuellement de Pâques à Toussaint, un lieu patrimonial, culturel et artistique.

Chaque année, sont proposées au public des visites libres, guidées et audioguidées. Une association d'anciens sidérurgistes, MECILOR, associée à la Communauté d'agglomération du Val de Fensch, invite le public à les suivre pour découvrir la grande, la petite histoire de ce site et de l'épopée sidérurgique. Cette même association a conçu l'exposition permanente visible sur le site et donnant les clés d'histoire et de technique pour comprendre le site.

Associée à cette activité, une programmation culturelle et artistique (Théâtre, art de rue, cirque, danse, musique, lecture, art contemporain, cinéma, photographie, vidéo ...) se développe tout au long de la période d'ouverture.

A la fois lieu de diffusion et espace de création, le site du Haut-Fourneau devient ainsi un espace où artistes et publics se rencontrent.

Que l'on soit sensible aux arts et/ou au patrimoine, le Parc du haut-fourneau U4 réunit un public varié, local, régional et transfrontalier (8 500 spectateurs sur la saison 2008).

La saison 2010

En pratique

Le site sera ouvert du samedi 3 avril au dimanche 31 octobre 2010 inclus, aux horaires suivants :

- du mardi au dimanche de 14h à 18h30
- les vendredi et samedi de 20h30 à minuit
- fermeture hebdomadaire le lundi

Les évènements suivants seront d'ores et déjà reconduits :

- Fête du 1^{er} mai : samedi 1^{er} et dimanche 2 mai 2010
- Fête de la musique : vendredi 18 ou samedi 19 juin 2010
- Journées Européennes du Patrimoine : Samedi 18 et dimanche 19 septembre 2010

Action culturelle et patrimoniale

Expositions, spectacles, résidences de création, art contemporain sont envisagés pour venir « saisir » culturellement ce lieu chargé d'histoire et de mémoire. Des pistes de travail sont actuellement en cours et le programme sera clos avant la fin 2009.

L'appel à projets

Objectif :

Dans le cadre de la saison 2010, la Communauté d'agglomération du Val de Fensch souhaite donc inviter des structures associatives ou artistes indépendants à intégrer la programmation.

L'objectif est multiple. Il s'agit de :

- S'associer à des structures culturelles, patrimoniales et/ou artistiques, du territoire de la vallée de la Fensch et /ou hors territoire pour mener une action culturelle ambitieuse
- Accompagner des projets de qualité et impulser leur diffusion et leur rencontre avec le public
- Favoriser la réappropriation du site par la population locale, régionale, transfrontalière et les acteurs culturels

Type d'actions éligibles :

Les projets présentés devront cibler au moins une de ces thématiques :

- Théâtre
- Art de rue
- Cirque
- Danse
- Musique
- Lecture
- Art contemporain
- Cinéma
- Photographie
- Vidéo
- Exposition
- Visite
- Histoire
- Patrimoine

Critères complémentaires :

La Communauté d'agglomération du Val de Fensch établira également ses choix sur les critères suivants :

- la définition des objectifs culturels, patrimoniaux et/ou artistiques du projet
- la prise en compte du public local, régional et transfrontalier dans le projet,
- l'utilisation de l'espace disponible sur le site,
- l'intégration du projet dans les objectifs généraux de la programmation du Parc du haut-fourneau U4

L'intervention de la Communauté d'agglomération du Val de Fensch

La Communauté d'agglomération met à disposition de cet appel à projets une enveloppe de 10 000 € dans le budget 2010 allouée à la programmation. Cette enveloppe sera distribuée selon les projets retenus et l'analyse de leurs budgets prévisionnels respectifs, avec un montant maximum de 3 000 € TTC par projet.

Éléments techniques

- La Communauté d'agglomération du Val de Fensch mettra à disposition du porteur du projet le site et ses structures accessibles au public le temps nécessaire à la réalisation de son projet

- Le porteur de projet devra assurer la mise en place technique de son projet, la Communauté d'agglomération du Val de Fensch n'ayant pas les compétences et le matériel techniques sur place.
- La Communauté d'agglomération du Val de Fensch sera gestionnaire et destinataire de la billetterie le cas échéant
- Les projets choisis seront intégrés à la programmation 2010 du Parc du Haut-Fourneau U4 et feront l'objet d'actions de communication au même titre que l'ensemble des activités et événements programmés cette saison
- Le partenariat mis en place fera l'objet d'une convention reprenant l'ensemble des conditions d'organisation et obligations des deux parties.

IMPORTANT :

Le Parc du haut-fourneau U4 dispose sur sa structure principale d'une œuvre d'art contemporain intitulée « Tous Les Soleils ». Les projets présentés ne devront pas dénaturer l'œuvre ou parasiter sa lecture par le public. Dans le cas d'un projet souhaitant intervenir aux abords de l'œuvre (cheminement), l'artiste devra être concerté au préalable pour accord de principe.

Procédure

Dépôt de dossier

Le dossier devra être déposé pour **le 7 septembre 2009** au plus tard (délai de rigueur) auprès du service culture/patrimoine de la Communauté d'agglomération du Val de Fensch. Les dossiers parvenus dans les services après cette date ne seront pas retenus pour l'année 2010.

Constitution du dossier

1. Présentation du projet (incluant les dates envisagées et les moyens techniques mis en place)
2. Présentation de la structure porteuse, les projets menés par le passé et le projet d'activités globales pour l'année 2010
3. Budget prévisionnel détaillé avec les autres financeurs potentiels et partenaires (préciser si c'est pour le fonctionnement annuel ou le projet).
4. Dossier administratif complet [statuts de l'association, inscription au tribunal ou au JO, bilan d'activités et financiers (années 2007 – 2008 – 2009)]

Calendrier de décision

- Examen des dossiers par les services concernés à réception.
- Présentation des dossiers en commission « Culture Patrimoine Tourisme » début octobre 2009
- Notification des projets retenus et non retenus avant le 31 octobre 2009.

Contact :

Communauté d'agglomération du Val de Fensch

Service culture/patrimoine

1 rue de Wendel

BP 20176

57705 Hayange cedex

Tel 03 82 86 81 81

Fax. 03 82 86 81 82

marieke.doremus@agglo-valdefensch.fr ou arnaud.sauer@agglo-valdefensch.fr